

**CONSEIL SYNDICAL DU SIVU DU  
RPI SORDE-ST CRICQ-CAUNEILLE**

**LE 9 avril 2024 À 18H30**

**Liste des délibérations examinées**

- 1) Délibération n°2024-01 : Examen et vote du compte de gestion 2023 - Approuvée
- 2) Délibération n°2024-02 : Vote du compte administratif 2023 - Approuvée
- 3) Délibération n°2024-03 : Affectation des résultats 2023 - Approuvée
- 4) Délibération n°2024-04 : Vote du budget primitif 2024 - Approuvée
- 5) Délibération n°2024-05 : Tarif des repas distribués aux enfants du RPI – Approuvée
- 6) Délibération n°2024-06 : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables –  
Approuvée
- 7) Délibération n°2024-07 : Subvention coopérative scolaire - Approuvée

Le 10 avril 2024,

La Présidente,

LABORDE Marie-Françoise

**S.I.V.U  
du R.P.I**

Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille



Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf du mois d'avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

BROUSTICK Marie-Laure, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, LABORDE Marie-Françoise, MENDEZ Marylène, SAPHORE Grégory, THUILLIER Fabienne

**Procuration(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
05 avril 2024

Date d'affichage
10 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** THUILLIER Fabienne

10 avril 2024
et publication du
10 avril 2024

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

Mme la Présidente expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par Mme SAHORES à la clôture de l'exercice.

Mme la Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Comité Syndical en même temps que le compte administratif.

**A l'unanimité des présents,  
Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Mme la Présidente et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SORDE L'ABBAYE, le 9 avril 2024

Mme la Présidente LABORDE Marie-Françoise le(s) secrétaire(s) de séance

**S.I.V.U  
du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille




Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf du mois d'avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

BROUSTICK Marie-Laure, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, LABORDE Marie-Françoise, MENDEZ Marylène, SAPHORE Grégory, THUILLIER Fabienne

**Procurat ion(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
05 avril 2024

Date d'affichage
10 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
THUILLIER Fabienne

10 avril 2024
et publication du
10 avril 2024

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	99,61
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	99,61
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	168 232,76
	Réalisé :	165 809,39
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	168 232,76
	Réalisé :	168 886,98
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	3 077,59
Résultat global :	3 077,59

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Mme la Présidente s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Mme la Présidente et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SORDE L'ABBAYE le 19 avril 2024

Mme la Présidente LABORDE Marie-Françoise (Pr) secrétaire(s) de séance

S.I.V.U  
du R.P.I  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DU SIVU RPI SORDE L'ABBAYE ST CRICQ  
CAUNEILLE  
N°03

Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures trente, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

BROUSTICK Marie-Laure, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, LABORDE Marie-Françoise, MENDEZ Marylène, SAPHORE Grégory, THUILLIER Fabienne

**Procuration(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
05 avril 2024

Date d'affichage
10 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

THUILLIER Fabienne

10 avril 2024
et publication du
10 avril 2024

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le 9 avril 2024

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	18 137,17
	- un excédent reporté de :	21 214,76
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 077,59
	- un déficit d'investissement de :	0,00
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	0,00
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	3 077,59
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	3 077,59
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

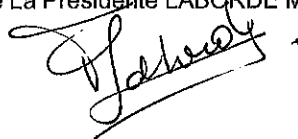
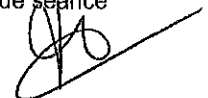
Ont signé Mme La Présidente et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SORDE L'ABBAYE, le 09/04/2024

Mme La Présidente LABORDE Marie-Françoise

le(s) secrétaire(s) de séance

**S.I.V.U.**  
**du R.P.I.**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille

Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf du mois d'avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

BROUSTICK Marie-Laure, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, LABORDE Marie-Françoise, MENDEZ Marylène, SAPHORE Grégory, THUILLIER Fabienne

**Procuration(s) :**

**Étai(en)t absent(s) :**

ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

**Étai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
05 avril 2024

Date d'affichage
10 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** THUILLIER Fabienne

10 avril 2024
---------------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

et publication du

10 avril 2024
---------------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 99,61

Recettes : 99,61

**Fonctionnement**

Dépenses : 180 228,59

Recettes : 180 228,59

Pour rappel, total budget :		
<b>Investissement</b>		
Dépenses :	99,61	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	99,61	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	180 228,59	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	180 228,59	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Mme la Présidente et le(s) secrétaire(s) de séance.

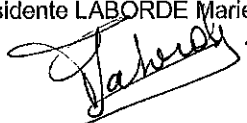
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SORDE L'ABBAYE, le 9 avril 2024

Mme la Présidente LABORDE Marie-Françoise

le(s) secrétaire(s) de séance

**S.I.V.U  
du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille




**SIVU - GROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
SORDE L'ABBAYE – SAINT CRICQ DU GAVE – CAUNEILLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SIVU  
R.P.I. SORDE L'ABBAYE-ST CRICQ DU GAVE-CAUNEILLE

<b>Nombre de membres en exercice : 9</b>
<b>Présents : 7</b>
<b>Votants : 7</b>

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le neuf du mois d'avril à dix-huit heures trente

Le Comité Syndical du SIVU DU RPI SORDE/ST CRICQ/CAUNEILLE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SORDE L'ABBAYE, sous la Présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire de Sorde-l'Abbaye.

Date de convocation : 05/04/2024

Présents : LABORDE Marie-Françoise, BROUSTICK Marie-Laure, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, MENDEZ Marylène, SAPHORE Grégory, THUILLIER Fabienne.

Absents : ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

Mme THUILLIER Fabienne été élue secrétaire de séance.

**2024-005- TARIF DES REPAS DISTRIBUES AUX ENFANTS DU RPI SORDE-ST CRICQ-CAUNEILLE**

Madame la Présidente expose aux membres du Conseil que le tarif de la cantine est à 2,3 € pour les enfants depuis la rentrée 2023.

Compte tenu de l'augmentation des denrées et de tous les frais annexes, ainsi que de la labellisation écocert en cuisine,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents,

**DECIDE** de fixer le prix du repas à 2.50 euros pour les enfants à compter de la rentrée de septembre 2024.

**AUTORISE** Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Au registre figurent les signatures - pour copie conforme.

Fait à Sorde-l'Abbaye

Mme la Présidente,

Marie-Françoise LABORDE

**S.I.V.U**  
**du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur telerecours.fr depuis le 30 nov. 2018 pour les particuliers justiciables.

**SIVU - REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
SORDE L'ABBAYE – SAINT CRICQ DU GAVE – CAUNEILLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SIVU  
R.P.I. SORDE L'ABBAYE-ST CRICQ DU GAVE-CAUNEILLE

<b>Nombre de membres en exercice : 9</b>
<b>Présents : 7</b>
<b>Votants : 7</b>

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le neuf du mois d'avril à dix-huit heures trente

Le Comité Syndical du SIVU DU RPI SORDE/ST CRICQ/CAUNEILLE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SORDE L'ABBAYE,  
sous la Présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire de Sorde-l'Abbaye.

Date de convocation : 05/04/2024

Présents : LABORDE Marie-Françoise, BROUSTICK Marie-Laure, DAMIANI Christian,  
DUCASSE Nathalie, MENDEZ Marylène, SAPHORE Grégory, THUILLIER Fabienne.

Absents : ROUZEM Marine, SAINTAMON Yves

Mme THUILLIER Fabienne été élue secrétaire de séance.

**2024-006- ADMISSION EN NON VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES**

Madame la Présidente informe les membres du comité syndical que le comptable public n'a pas pu recouvrer des titres de 2017, 2018 et 2019 malgré les procédures employées. Ces titres concernaient des paiements de la cantine scolaire et il demande en conséquence l'admission en non-valeur de ces titres dont le montant s'élève à 548,00 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents,

- **DECIDE** l'admission en non-valeur de 548,00 €
- **AUTORISE** le mandatement suivant :
  - Mandat de 548,00 € au compte 6541.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre figurent les signatures - pour copie conforme.

Fait à Sorde-l'Abbaye

Mme la Présidente,

Marie-Françoise LABORDE

**S.I.V.U  
du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille  


**SIVU - REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
SORDE L'ABBAYE – SAINT CRICQ DU GAVE – CAUNEILLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SIVU  
R.P.I. SORDE L'ABBAYE-ST CRICQ DU GAVE-CAUNEILLE

<b>Nombre de membres en exercice : 9</b>
<b>Présents : 7</b>
<b>Votants : 7</b>

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le neuf du mois d'avril à dix-huit heures trente

Le Comité Syndical du SIVU DU RPI SORDE/ST CRICQ/CAUNEILLE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SORDE L'ABBAYE, sous la Présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire de Sorde-l'Abbaye.

Date de convocation : 05/04/2024

Présents : LABORDE Marie-Françoise, BROUSTICK Marie-Laure, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, MENDEZ Marylène, SAPHORE Grégory, THUILLIER Fabienne.

Absents : ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

Mme THUILLIER Fabienne été élue secrétaire de séance.

**2024-07 – SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE**

Madame la Présidente rappelle que les instituteurs des classes du RPI organisent des sorties pédagogiques régulièrement.

Afin d'alléger la dépense des familles, les instituteurs demandent une participation de 1800 € pour l'ensemble des sorties.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIVU, à l'unanimité des présents,

- DECIDE de verser à la Coopération Scolaire du SIVU la somme de 1800 €. La somme nécessaire est inscrite au Budget Primitif 2024 à l'article 65748.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre figurent les signatures - pour copie conforme.

Fait à Sorde-l'Abbaye

Mme La Présidente,

Marie-Françoise LABORDE

**S.I.V.U  
du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille  
